

Nous avons organisé des visites parlementaires auprès de la Communauté européenne et dans des pays européens à l'intention tant des députés de l'opposition que des ministériels. Nous avons mené des campagnes médiatiques et des campagnes de relations publiques. Nous avons invité la participation de groupes écologiques actifs dans ce domaine, dont Greenpeace, mais jusqu'à présent, ceux-ci se sont montrés très réticents à jouer un rôle de premier plan.

Je ne vois pas pourquoi. Ce doit être que la morue, ou le poisson en général, ne réussit pas à séduire les télé-spectateurs aussi bien que ces jolis petits animaux à sang chaud dont les grands yeux pétillants ou quelque autre attrait vous donne envie de les caresser. La pauvre bête ne paie pas de mine. Il faut bien le dire, la morue a l'air bête et ne se prête guère aux câlins.

Ce poisson ne se prête pas aux collectes de fonds. Il n'attire pas l'attention, aussi nous avons eu de la difficulté à obtenir que ces groupes participent comme ils le devraient, car c'est la grande question écologique et environnementale de cette année et des prochaines années, croyez-moi, pas seulement dans l'Atlantique du nord-ouest, mais partout dans le monde où la surpêche des stocks de poisson est telle que ceux-ci sont menacés d'extinction.

Nous sommes intervenus auprès de la l'OPANO. Grâce à nos efforts, une séance spéciale de cette organisation aura lieu en mai où nous essaierons d'obtenir que celle-ci améliore sa surveillance et son système d'application.

Nous avons constamment des ennuis avec la Communauté européenne. On a réalisé des progrès, mais son système n'est absolument pas satisfaisant. Elle ne sait pas combien l'Espagne et le Portugal prennent de poisson. Elle compte sur ces pays pour lui dire ce qui a été débarqué, et l'Espagne ainsi que le Portugal n'ont pas assez d'inspecteurs pour qu'il y en ait un présent lorsque leurs navires arrivent au port et débarquent le poisson. Quand ils déclarent qu'ils ont pris de la raie ou du merlu, il est impossible de savoir si c'est vraiment le cas ou bien si c'est de la morue. Nous savons que souvent ce qui est déclaré comme de la raie et du merlu est en fait de la morue, et je pourrais continuer ainsi interminablement. Une réunion spéciale de la l'OPANO doit avoir lieu en mai. Nous avons soulevé cette question à l'ONU. L'ambassadeur Fortier a fait un excellent discours à ce propos il y a environ un mois. Nous avons organisé des conférences en commençant par St. John's pour encourager la collectivité internationale à régler cette question. Les conférences ont continué à San Diego; 16 pays, y compris le nôtre, ont saisi la CNUED d'une résolution à propos de cette question en vue d'établir quels devraient être les droits du pays riverain en ce qui concerne la gestion des

stocks de poisson qui se trouvent à la limite des eaux territoriales.

C'est une résolution qui est aussi appuyée par l'Islande, le Chili, l'Argentine, la Nouvelle-Zélande et d'autres pays côtiers concernés. Nous espérons avoir de nombreux autres signataires avant la fin du processus de la CNUED, à la grande réunion de juin à Rio de Janeiro.

Je me trouvais cette semaine encore à New York où j'ai passé une journée à m'entretenir avec les ambassadeurs des États-Unis, du Japon, de l'Argentine, du Chili, de la Jamaïque et d'autres pays pour tâcher d'obtenir un meilleur appui pour cette solution au problème. Je me suis entretenu avec M. Maurice Strong, le secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui était tout à fait d'accord pour dire que cette question devait figurer en bonne place au programme de la conférence finale qui se tiendra à Rio de Janeiro en juin. Il m'a dit qu'il ferait tout son possible pour qu'elle figure en bonne place et fasse l'objet d'un véritable débat.

Nous souhaitons la tenue d'une conférence des pays qui pratiquent la pêche en haute mer pour y faire adopter une résolution semblable à la nôtre afin de résoudre ce problème, et nous prenons donc des mesures dans ces domaines.

Ce qu'il faut faire maintenant, c'est envoyer ce mois-ci à New York des gens comme M. Cashin, d'autres dirigeants de l'industrie dans l'est du Canada et peut-être des représentants des gouvernements provinciaux, pour mettre les représentants des organismes non gouvernementaux qui y sont réunis au courant de la situation et les sensibiliser au problème, afin d'obtenir leur appui pour que la conférence de Rio de Janeiro prenne des mesures à cet égard.

On ne peut pas dire que nous ne faisons rien. Nous avons pris des mesures il y a quelques années. Nous avons refusé aux navires de la Communauté européenne la permission de pêcher à l'intérieur de notre zone de 200 milles des espèces peu exploitées ou que nous n'exploitons pas parce qu'ils ne voulaient pas respecter de règles de conservation adéquates hors de la zone de 200 milles. Nous avons fait quelque chose.

Nous avons refusé l'accès à nos ports aux navires des pays de la Communauté européenne. Leurs navires de pêche ne sont plus les bienvenus dans nos ports à moins d'une urgence ou pour des raisons de sécurité, afin de sauver une vie ou de protéger la santé et la sécurité de l'équipage. Sinon, ils ne sont même plus tolérés dans nos ports. Les navires portugais qui remplissaient habituellement le port de St. John's sont disparus. Si vous allez aujourd'hui à St. John's, vous n'en verrez plus. Nous